

**DECISION N° 20230131\_P\_013  
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE  
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

Département de la  
Haute-Loire

Arrondissement  
D'YSSINGEAUX

Communauté de  
Communes  
LOIRE SEMENE

**VU** le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

**VU** le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

**VU** la délibération n° 20200630\_D\_108 du Conseil Communautaire du 30 juin 2020 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

**Commission : Développement Economique**

**Objet : Signature d'un avenant technique au marché d'aménagement du Château Seigneurial d'Aurec-sur-Loire\_Lot n°2 : Fablab : Equipement, paramétrage, formation et communication**

**Le Président,**

N° 20230131\_P\_013

**Décide**

De signer un avenant technique au marché avec :

**OBJET**

**FABLAB EN KIT  
10 AVENUE DU RIVAGE GAYANT  
59 119 WAZIERS**

Ce marché de réhabilitation a pris du retard et la réception des travaux prévu initialement en juin 2022, n'est toujours pas réalisée à ce jour. Les ORT sont programmées sur les dernières semaines de 2022.

Dans un souci de pouvoir installer l'ensemble des équipements du FABLAB dans des conditions satisfaisantes, permettant à la fois d'assurer la santé et la sécurité des opérateurs qui auront à intervenir pour livrer et installer le matériel, mais également dans un souci de préserver l'intégrité des équipements mis à disposition, il est nécessaire de prolonger le marché pour l'ensemble des lots afin qu'ils s'achèvent au plus tard 11 mois après la date de notification soit, le **11 mars 2023**.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
Ou sous-préfecture  
Le :

Cet avenant technique n'a aucune incidence financière sur le montant initial du marché.

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 31 janvier 2023

Le Président  
Frédéric GIRODE

